

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER POUR NIOLON

Noms : (1)..... (2).....

Prénoms : (1)..... (2).....

Adresse (Niolon) :.....

Téléphone :.....

Immatriculation(s):

Véhicule (1) :.....

Véhicule (2) :.....

IMPORTANT :

Pour toute demande de laissez-passer, veuillez compléter ce document.
(2 laissez-passer par logement).

Pour les nouveaux résidents, fournir la copie d'un justificatif de domicile de l'année 2023.


Une permanence sera tenue au poste de la police municipale du Rove du lundi 22 mai au vendredi 26 mai de 08h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30. Vous pouvez aussi nous renvoyer ce document par mail : police@le-rove.fr et dans ce cas, les laissez-passer seront à récupérer les week-ends auprès des agents du filtrage.

Le / / 2023

POLICE MUNICIPALE DU ROVE

1 Bd de la carrairade

13740 LE ROVE

 : 04-91-09-91-50

Fax : 04-91-46-98-52

Mail : police@le-rove.fr

Signature